
**Nominé pour le Public Eye Swiss Award 2010
Par la Déclaration de Berne****Hoffmann-La Roche**

Siège	Bâle, Suisse
Secteur	Industrie pharmaceutique
Chiffre d'affaires / bénéfice	45.6 mia / 10.8 mia CHF (2008)
Propriété de	Familles Hoffmann et Oeri (50.01%), Novartis (33.3%), autres actionnaires
Collaborateurs	80 080 (2008)

En bref

La Chine annonce avec fierté que quelque 10 000 opérations de transplantation d'organes ont lieu chaque année dans ses cliniques. Néanmoins, pour des raisons culturelles, ce pays ne compte quasiment pas de donateurs volontaires parmi la population. Dans ce cas, d'où proviennent les organes ? A la fin de 2008, le vice-ministre de la Santé chinois a admis, dans une revue médicale, que plus de 90% des organes transplantés proviennent de prisonniers condamnés à mort. La World Medical Association et d'autres organisations internationales ont pris position, qualifiant unanimement les transplantations d'organes provenant de prisonniers comme une pratique violant l'éthique médicale. Même si les condamnés donnaient véritablement leur consentement, celui-ci ne pourrait être considéré comme libre et volontaire compte tenu de leurs conditions de détention. Malgré ces pratiques de transplantation éthiquement condamnables, l'entreprise pharmaceutique Roche commercialise en Chine son médicament Cellcept, qui agit contre le rejet d'organes transplantés. Depuis plusieurs années, elle le produit également dans ce pays. L'entreprise bâloise teste actuellement l'efficacité de son médicament sur quelque 300 organes transplantés, dans de nombreuses cliniques chinoises. Selon ses propres déclarations, Roche ne possède aucune information sur la provenance de ces organes. Comme il n'est pas possible de savoir s'ils proviennent de prisonniers, Roche doit cesser immédiatement ces essais cliniques.

Comportement irresponsable

Le marché chinois prend toujours plus d'importance pour Roche. En 2005, le médicament Cellcept figurait au troisième rang de ses produits les plus vendus en Chine. En 2006 déjà, l'entreprise bâloise menait un essai clinique sur quelque 36 cœurs transplantés dans trois cliniques chinoises afin de tester l'efficacité du Cellcept. Selon ses propres déclarations, elle teste actuellement l'efficacité de son médicament sur environ 300 reins ou foies transplantés dans de nombreuses cliniques chinoises, sans connaître l'origine des organes. En Chine, 90% des organes transplantés proviennent de prisonniers. Il y a donc de fortes chances pour que ce soit également le cas de ceux soumis à cette étude. Si l'entreprise Roche entend faire des affaires dans un contexte aussi discutable et y mener des essais cliniques sur des organes transplantés, elle est moralement tenue de s'assurer et de faire vérifier, par une instance indépendante, que les organes ne proviennent pas de prisonniers.

Conséquences

Les avocats chinois ont publiquement exprimé leur inquiétude quant à l'influence des demandes d'organes sur le nombre exorbitant d'exécutions en Chine, où la peine de mort est appliquée pour près de 70 délits et les chiffres exacts gardés secrets par l'Etat. Le Comité des Nations Unies contre la torture s'inquiète en outre que les organes utilisés pour les transplantations proviennent de prisonniers de conscience appartenant au mouvement spirituel Falun Gong et demande au gouvernement chinois qu'une enquête indépendante soit menée. Les membres de cette communauté sont considérés en Chine comme des ennemis de l'Etat et sont enfermés, de longues années et la plupart du temps sans jugement, dans des camps de redressement et de travail, où ils trouvent souvent la mort dans des circonstances inexplicables. Face à ces indices sérieux, qui laissent penser que des organes prélevés sur des membres de la communauté Falun Gong pourraient également être utilisés pour des transplantations, il est impératif que Roche prenne ses responsabilités en clarifiant l'origine des organes transplantés. En menant des essais cliniques en Chine sans pouvoir garantir que les organes transplantés ne proviennent pas de prisonniers, Roche mine les efforts de la communauté internationale pour mettre un terme à une pratique contraire aux principes de l'éthique médicale.

Situation actuelle et revendications

L'entreprise pharmaceutique Roche se défend en affirmant que ses essais répondent aux nouvelles réglementations en vigueur en Chine. Toutefois, celles-ci permettent toujours la transplantation d'organes provenant de prisonniers, et ce malgré les protestations de la communauté internationale, qui souligne que les prisonniers ne sont pas en mesure de donner un consentement libre et volontaire. Malgré des efforts dans ce sens, il n'existe en Chine aucun système indépendant et transparent de don d'organes permettant de garantir que les organes ne proviennent pas de prisonniers. Dans ses principes directeurs relatifs aux transplantations d'organes, l'OMS exige toutefois une organisation transparente du don d'organes ainsi que la traçabilité des organes transplantés. Tant que Roche ne sera pas en mesure de prouver que les organes sur lesquels son médicament est testé ne proviennent pas de prisonniers, elle doit renoncer à de tels essais et arrêter immédiatement ceux en cours. De plus, les organisations médicales internationales, comme la World Medical Association et The Transplantation Society, devraient étendre leurs directives sur la déontologie médicale en matière de transplantations d'organes aux entreprises pharmaceutiques qui profitent des pratiques chinoises, contrairement aux principes de l'éthique médicale.

Pour en savoir plus

<http://www.roche-trials.com> Darin Studien: ML21740, ML21241, ML20055

<http://press.thelancet.com/chinaorgan.pdf>

http://www.searo.who.int/LinkFiles/BCT_WHO_guiding_principles_organ_transplantation.pdf

<http://www.tts.org/images/stories/pdfs/StatementMembs-ChineseTXProg.pdf>

<http://www2.ohchr.org/english/bodies/cat/docs/CAT.C.CHN.CO.4.pdf> (page 10)

<https://www.dafoh.org>